Modèle de mandat pour un coordonnateur des programmes de transferts monétaires

|  |  |
| --- | --- |
| **Poste** **:** coordonnateur des PTM | **Catégorie :** personnel technique |
| **Département/section :***Idéalement, le coordonnateur des PTM doit faire partie de l’équipe de gestion des catastrophes* | **Fait rapport à :** |
| **Lieu :** | **Régions couvertes :** ensemble du pays |
| **Durée :** | **Date d’entrée en fonction :**  |
| **Financement du poste :** *Des fonds doivent être affectés à cette fonction pour au moins un an. Si les fonds nécessaires ne sont pas disponibles, vous pouvez envisager de les imputer au budget du plan d’action pour la préparation aux PTM.* |

### Contexte

*Description du contexte humanitaire.*

### But

Apporter un soutien technique pour l’élaboration, l’intégration, la mise en œuvre et le suivi du plan de préparation aux PTM de la Société nationale.

### Tâches et responsabilités principales

1. Promouvoir les PTM, renforcer la participation et l’adhésion à ces programmes, et mettre en place une coordination et une communication efficaces.
2. Faire connaître les PTM à l’interne et à l’externe, en participant dans la mesure du possible aux réseaux mettant en œuvre des PTM, tels que le CaLP, aux groupes de travail technique interinstitutionnels et aux réunions des donateurs, sans oublier les réunions régionales et interrégionales le cas échéant.
3. Suivre les progrès accomplis et établir chaque mois à l’intention des parties prenantes concernées un rapport sur le plan d’action pour la préparation aux PTM.
4. Diriger le groupe de travail technique de la Société nationale sur les PTM.

### Aspects organisationnels

Le coordonnateur des PTM devra travailler en étroite collaboration avec les départements clés tels que… *(la liste exacte des départements concernés dépendra de la structure de la Société nationale, mais elle inclut généralement les départements de la gestion des catastrophes, de la santé, des finances, de la logistique, du développement organisationnel, de la communication, etc.).*

Il peut être secondé par une ou deux personnes pour les tâches administratives et financières, l’établissement de rapports ou autres. Les personnes assumant ces fonctions de soutien peuvent jouer un rôle d’accompagnement ou de mentorat aux fins de renforcer les capacités et les connaissances du personnel en matière de transferts monétaires.

Le coordonnateur doit suivre une formation appropriée aux PTM, ainsi que des cours de remise à niveau ; il doit recevoir le soutien nécessaire pour participer aux manifestations et aux ateliers de formation régionaux, nationaux et internationaux sur les transferts monétaires organisés par d’autres organisations et, dans la mesure du possible, avoir une expérience directe de la mise en œuvre de PTM dans une situation d’urgence.

### Compétences et expérience nécessaires

1. Être titulaire d’un diplôme d’études supérieures dans un domaine technique pertinent.
2. Avoir au moins trois ans d’expérience professionnelle dans le domaine des transferts monétaires appliqués au secteur humanitaire/du développement.
3. Disposer d’une expérience dans la recherche, la collecte et l’analyse de données et l’établissement de rapports.
4. Disposer d’une expérience en tant qu’intervenant face à des publics externes et en tant que facilitateur de formations.
5. Bien connaître les plans d’urgence/de préparation/d’intervention en cas de catastrophe de la Société nationale.
6. Avoir une excellente capacité d’analyse et une aptitude à influencer les décideurs.
7. Avoir d’excellentes compétences en matière de coordination, notamment la capacité d’entretenir des liens avec différents organismes/individus, d’organiser des événements, d’établir des priorités, et de garantir une diffusion efficace des informations ainsi qu’un environnement favorisant la coopération et le partage des informations.
8. Savoir faire preuve de diplomatie et posséder de bonnes compétences relationnelles.
9. Savoir rester calme malgré la pression et ne pas perdre de vue les priorités stratégiques.
10. Être capable de travailler de manière indépendante et en collaboration avec des individus situés dans différentes régions géographiques et appartenant à d’autres organisations.